

PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION

ÉCRAN INTERFACE DE DÉSOLIDARISATION SOUS CARRELAGE



PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION
PRÉPARATION DES SUPPORTS : DÉSOLIDARISATION

Les + de PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION

- + Réduit les contraintes par désolidarisation du support
- + Permet la pose sur supports fissurés, hétérogènes
- + Épaisseur réduite de 1 mm : idéal en rénovation
- + Pose très rapide de l'interface
- + Pose de grands formats sur planchers bois et planchers chauffants

CONDITIONNEMENT

Complexe non-tissé en fibres polyester revêtu d'un treillis de verre, de coloris blanc :

– Rouleau de 1 m de large x 20 m (20 m²).



CONSERVATION

- À stocker sous abri en local tempéré et non exposé au soleil.
- Protéger contre l'écrasement et l'humidité.
- Conservation en emballage d'origine : 24 mois.



Locaux P3

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- Locaux privatifs et collectifs classés P2 et P3, sols sans siphons ou caniveaux.
- Planchers bétons intermédiaires intérieurs, y compris sur local non chauffé et sur vide sanitaire.
- Travaux neufs et de rénovation des pièces sèches (E1) et humides sans siphons (E2).
- Pose sur sol comportant des fissures.
- Pontage entre support de nature différente.
- Pose sur chape fraîche ciment de 48 h au moins.
- Désolidarisation de chape rapportée sur étanchéité (AT Cel Ceramic, règles Apsel, DTU 52.1).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :

- DTU 26.2, 52.2, 65.14.
- CPT 3529 v4, 3666 v3, 3774 v2.
- AT des supports.
- Règles professionnelles en vigueur.

SUPPORTS ADMISSIBLES (Cf. DTU, CPT en vigueur)

- Support neufs ou anciens préparés selon le DTU / CPT en vigueur, sans fissures ou avec fissures passives sans désaffleurer jusqu'à 2 mm.
- Supports compatibles selon le classement E à l'humidité, cf. cahier 3509 de l'UPEC des locaux :

Pièces sèches E1 et pièces humides E2 Neufs ou anciens remis à nu :

- Dalle béton (4).
- Plancher Béton.
- Chape de mortier de ciment, de 48 h au moins.

- Chape liquide ciment sous AT.
- Enduit ciment de sol autolissant P3 et P4S.
- Planchers chauffants PCB, PCR, PRE (systèmes sous chape).
- Béton ou mortier allégés adaptés (densité > 0,65).

Rénovation (sol base ciment) :

- Ancien carrelage adhérent (1).
- Dalles en PVC rigides (1).
- Ancienne peinture de sol résistante (1).

Limité aux pièces sèches E1

- Plancher en panneaux bois CTB.H/CTB.X (2) (3).
- Plancher parquet traditionnel poncé (2) (3).
- Chape sèche.

(1) Moyennant préparation (selon le cas : lessivage, grattage, griffure, ponçage) et avec primaire **PRB ACCROSOL PLUS** ou **PRB ACCROSOL AG**.

(2) Moyennant préparation : rigide, stable, vissage, ponçage avec ponceuse à bois, dépoussiérage et avec primaire **PRB ACCROSOL AG** ou **PRB ACCROSOL PLUS**.

(3) Sur support avec défaut, ragréage préalable conseillé : **PRB PLANIFIBRE**, **PRB PLANIFIBRE SR**, **PRB PLANISOL FIBRE**.

(4) Dans le cas de dallage sur terre plein, le sol doit être protégé des remontées d'humidité, sinon utiliser **PRB ACCROSOL TECHNIC** en 2 couches sablées, avant d'utiliser un ragréage.

- Autres supports : nous consulter.

Nota : Selon le support et la méthode de collage de l'interface, un primaire peut être indispensable (cf. paragraphe mise en œuvre).

SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Métaux (nous consulter).

Sont exclus :

- Les pièces humides équipées de siphons et/ou de caniveaux

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (DTU, CPT)

- Revêtements céramiques en grès et les pierres naturelles.
- Formats des carrelages selon support : se reporter aux guides de choix. À titre indicatif :
 - sol base ciment : jusqu'à 10000 cm².
 - sol plancher bois : jusqu'à 2000 cm² et 3600 cm² suivant le mortier colle et élançement.
- Grès : les carreaux doivent être :
 - classe P3 au moins en local P2 (e ≥ 7 mm)
 - classe P4 au moins en local P3 (e ≥ 8 mm)
- Pierres naturelles :
 - locaux P2 : pierres admises au DTU 52.2.
 - locaux P3 : pierres définies au CPT 3526 v4.

Seules les pierres naturelles « polies finies » sont admises.

Le ponçage des pierres après pose pour rattrapage des désaffleurs au moyen d'une machine lourde est exclu.

NB : En sol, il conviendra de respecter les normes ou règlements en vigueur quant à la glissance des carreaux, zones à circulations pieds nus ou pieds chaussés.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Entre 5° C et 30° C.
- Une température minimum de 10°C est conseillée dans le cas de collage de l'interface avec **PRB FIXOSUP** et sur tout chantier avec plancher bois.
- Sur chape ciment et béton léger récents, l'humidité résiduelle doit être ≤ 45 %.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds, humides.
- Lors de la pose du carrelage, réserver un joint périphérique entre les carreaux et les parois verticales.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

- Complexe aiguilleté et calandré en non tissé de fibres polyester, revêtu d'un treillis fibre de verre.
- Épaisseur : 1 mm (ISO 9073-2, ± 0,3).
- Masse surfacique : 150 g/m² (ISO 9073-1, ± 8 %).
- Rouleau de 1 m de large x 20 m (20 m²).
- Coloris : blanc.

ACCESSOIRES

MASTICS DE FINITION

- Pour les joints périphériques : **PRB MASS MS**.
- Pour les joints de fractionnement : **PRB MASS MS**.

COLLES POUR L'INTERFACE

- En locaux secs et sur supports plans / ragrésés : **PRB FIXOSUP** avec peigne A2.
- En locaux humides ou secs et sur support irrégulier :
 - PRB•COL DUO FLEX**, **PRB•COL FLEX** ou **PRB•COL DOUBLE FLEX S2** avec taux de gâchage version fluide et un peigne V6 mm.

COLLES CARRELAGES ASSOCIÉES

- Pour la pose des carreaux sur **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION**, utiliser les mortiers colles PRB de :
 - Classe C2 S1 / C2 S2**

PRB•COL MONOFLEX HP,
PRB•COL DUO FLEX,
PRB•COL SOUPLE,
PRB•COL DOUBLE FLEX S2
compatibles tous formats et sur planchers chauffants.

Classe C2

PRB•COL FLEX,
PRB•COL PRO,
PRB•COL SPID HP,
PRB•COL FLUID N,
PRB•COL FLUID HPR,
Formats ≤ 3600 cm² et hors planchers chauffants.

MISE EN ŒUVRE

- La **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION** est non circulaire sans protection. Le carrelage assurant la protection est collé en continuité de l'ouvrage.
- La circulation des autres corps d'états n'est pas admise avant la finition carrelée.

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Les supports devront avoir :
 - Un état de surface résistant, propre, sain, cohésif, dépoli, exempt de produit de cure, cire ou vernis, laitance et autres pulvérencences, peinture ou pellicule ou éléments non cohésifs : ces éléments nuisant à l'adhérence sont à éliminer entièrement.
 - Une humidité résiduelle de moins de 5 % (0,5 % pour une chape anhydre).

Planéité nécessaire

- Avec collage **PRB FIXOSUP** : le support doit être plan (ragré et lisse).
- Avec collage mortier colle : tolérance de planéité de 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous la règle de 20 cm.

POSE DE LA PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION

- La pose des lés s'effectue simplement bord à bord.

Préparation de l'interface

- Pour réaliser chaque désolidarisation, découper avec des ciseaux ou un cutter la **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION** aux dimensions de la pièce ; les découpes sont des lés de largeur 1 m.

Collage de PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION

Avec **PRB FIXOSUP** (locaux secs, sol plan)

- Étaler la **PRB FIXOSUP** à l'aide d'un peigne A2 (consommation de 200 à 350 g/m²).

- Après un temps de gommage de 10 à 40 min selon la nature du support, appliquer votre premier lé **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION**, puis maroufler soigneusement pour chasser l'air et assurer un bon transfert de la colle.
- Poser de même façon les autres lés bord à bord.

Avec mortier colle PRB (locaux secs ou humides)

- Le mortier colle PRB est à gâcher en consistance fluide,

PRODUIT DE COLLAGE DE LA NATTE	Taux de gâchage	Quantité d'eau / sac de 25 kg
PRB•COL DUO FLEX	33 à 35 %	8,25 à 8,75 l
PRB•COL FLEX	30 à 33 %	7,5 à 8,25 l
PRB•COL DOUBLE FLEX S2	30 à 32 %	7,5 à 8 l

- Étaler le mortier colle sur le support à l'aide d'un peigne de denture V6 mm. Consommation de 1,2 à 1,4 kg/ m² sur support plan.
- Poser la **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION** sur les sillons de mortier colle frais et maroufler soigneusement afin de chasser l'air et assurer un bon transfert.
- Tendre l'interface du centre vers l'extérieur puis maroufler soigneusement avec une batte ou taloche inclinées pour éliminer tout l'air emprisonné.
- Après la pose du 1er lé, poursuivre le collage des autres lés bord à bord.

POSE DU CARRELAGE

Décalage de séchage

- Après collage de la **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION**, le délai de séchage dépendra du produit de collage sélectionné :

Produit de collage PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION	Décalage de séchage
PRB FIXOSUP	2 à 8 h selon porosité du support et température
PRB•COL DUO FLEX PRB•COL FLEX PRB•COL DOUBLE FLEX S2	4 h au moins selon porosité du support et température

Pose du carrelage

- Mettre en place avant la pose une bande périphérique de 3 mm d'épaisseur ou 5 mm avec plancher chauffant.
- Le collage des carreaux s'effectue avec un mortier colle PRB défini au § Colles carrelages associées page 2). Se référer à la fiche technique du mortier sélectionné pour son utilisation.
- Respecter les joints du support (fractionnement, dilatation) et ménager des joints de fractionnements tous les 40 m² (20 à 30 m² maxi sur plancher bois), en angle de pièce formant un L et en passage des portes.

JOINTOIEMENT

- La réalisation des joints sera réalisée avec un joint de la gamme **PRB JOINT**.
- Le délai de jointolement dépendra du mortier colle utilisé (se référer à la fiche technique du mortier).

JOINTS D'ANGLES

- Pour le joint périphérique, utiliser un joint mastic sanitaire 25 E : **PRB MASS SIL PLUS** ou **PRB MASS MS**.

MISE EN SERVICE APRÈS JOINTOIEMENT

- Mise en circulation légère (piéton) : 3 à 24 h suivant produit de jointolement utilisé.
- Mise en circulation normale : 24 à 48 h suivant support.

POSE LIBRE SOUS CHAPE

- La **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION** est utilisée pour réduire les effets du poinçonnement d'une chape rapportée sur une étanchéité réalisée au préalable (liquide ou membrane préformée).
- Déployer la **PRB NATTE DE DÉSOLIDARISATION** sur tout le sol étanché, pose de la natte bord à bord, puis la surmonter d'un film polyéthylène de 150 microns.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se reporter à la fiche de données de sécurité des produits avant emploi.